# Environnement





https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

# Écrire la nature

## De l'histoire sociale à la question environnementale ?*

*Alice Ingold*

**La question environnementale** a émergé publiquement à la fois comme une préoccupation de l'opinion, un enjeu majeur de la politique des États et un domaine scientifique. L'aménagement de la nature et ses transformations, les effets multiples qu'exercent sur elle les activités humaines, sont pourtant l'objet d'une histoire plurimillénaire d'investigations et de savoirs, de pratiques et d'apprentissages. Comment comprendre ce regain qui se présente volontiers sous les traits d'une nouveauté, et les débats qu'il suscite ? Trois éléments de réponse peuvent être envisagés : l'idée d'une rupture historique dans les rapports des sociétés à la nature ; la dimension planétaire des phénomènes écologiques ; et, enfin, une réflexivité inédite des sociétés dans leur rapport à l'environnement.

L'affirmation d'une préoccupation écologique dans l'agenda des politiques et dans les programmes des scientifiques se présente d'abord comme une réponse à un moment particulier. Un renversement historique est couramment invoqué, sur le mode d'une évidence incontestable, pour qualifier les rapports actuels des sociétés à leur environnement. Ces relations ne sont plus pensées seulement comme des processus d'emprise et de transformation, mais aussi d'agression et d'altération, dont les conséquences sont difficilement mesurables, voire imprévisibles. Cette perspective accrédite l'idée d'une rupture d'échelle et d'intensité dans l'impact

* Je remercie pour leur lecture d'une première version de ce texte, leurs questions et leurs commentaires Marie-Angèle Hermitte, Alain Mahé, Jacques Revel et Silvia Sebastiani.



*Annales HSS, janvier-mars 2011, n° 1, p. 11-29.*

https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

des sociétés sur leur environnement. Se focalisant fréquemment sur les temps présents, elle a alimenté une vive critique des formes de l'industrialisation et du développement occidental : la crise environnementale actuelle y est présentée comme ayant une ampleur et un caractère inédits [1]. Cette lecture s'est plus récemment déployée dans l'analyse de sociétés anciennes, alimentant un regain d'intérêt pour les études civilisationnelles [2]. Une telle approche doit pourtant se mesurer aux difficultés terminologiques et méthodologiques que posent des enquêtes interrogeant des notions comme celles de pénurie ou de dégradation lorsqu'elles sont examinées dans la longue durée (William V. Harris).

En outre, cette lecture historique en termes de rupture de forces s'est inscrite dans une matrice néo-malthusienne, dominante dans les années 1970, au moment où les instances internationales prévoyaient une croissance très rapide de la population mondiale. Cette entrée par la démographie marquait la fin d'une vision optimiste et la transformation en problème politique d'un rapport à la nature qui était jusque-là du ressort des sciences et des techniques. Elle pérennisait en même temps une opposition entre deux pôles – population et ressources, sociétés et environnement – dont on mesurait alors les *équilibres*. Des concepts empruntés à l'écologie structurale ont été utilisés pour soutenir cette lecture, en soulignant les décalages entre les temporalités des processus naturels et celles des sociétés humaines, leurs rythmes de reproduction et leurs productivités. Au moment où le problème des rapports entre sociétés humaines et environnements était posé en termes de *régulations*, se développait pourtant l'examen critique d'une écologie systémique qui avait postulé des formes d'équilibre et d'autorégulation entre communautés végétales ou animales et milieu.

La dimension planétaire des phénomènes environnementaux, dont rendent compte les sciences du « système terre », notamment la climatologie et l'océanographie, constitue sans aucun doute un nouvel élément fort dans la perception du caractère inédit de la crise contemporaine. Il serait intéressant d'examiner l'hypothèse selon laquelle le développement depuis la fin des années 1980 de la théorie de la responsabilité anthropique du changement climatique constitue le cadre général d'une nouvelle phase des études environnementales. Le diagnostic, « majoritaire » parmi les climatologues, porté sur le réchauffement climatique implique de nouvelles manières de protéger l'environnement, mais aussi de nouvelles manières de produire, de gouverner, de penser. La préoccupation écologique s'affiche comme une nouvelle représentation du monde et de la place que doit y tenir l'homme, dans laquelle se redéfinissent notamment les équilibres régionaux et internationaux, et

1 - Voir par exemple John R. McNeill, *Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, [2001] 2010.

2 - Avec la notion d'effondrement d'une société, qui réactualise et radicalise celle de décadence, le biologiste Jared Diamond accorde un rôle central au facteur écologique dans l'histoire des civilisations, tout en ancrant dans la *mondialisation* le caractère inédit de la crise écologique contemporaine, qui ne peut plus être circonscrite à des espaces périphériques ou isolés, mais gagne l'ensemble des espaces, comme dans un jeu de domino : Jared Diamond, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, [2005] 2006.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

les anciens rapports nord-sud. Des travaux d'historiens avaient ouvert la voie à une réflexion croisée entre environnement et globalisation, à la suite notamment de l'étude pionnière d'Alfred Crosby désignant par le *Colombian exchange* les circulations transatlantiques d'hommes, de plantes et de maladies entre l'ancien et le « nouveau monde » [3].

Au regard de ces deux perspectives, les sociétés actuelles semblent jouir d'une conscience écologique inédite, à laquelle contribueraient justement les études environnementales. Celles-ci dénoncent les héritages d'une attitude pratique et politique prédatrice et d'une position philosophique et scientifique réduisant la nature à un objet. Ces deux postures, qualifiées d'anthropocentriques, auraient conjugué leurs effets pour favoriser l'exploitation et le pillage de la nature. En liant explicitement les modes de gouvernement de la nature et les formes d'intelligence scientifique [4], les études environnementales suscitent des débats d'autant plus vifs qu'elles touchent aux *techniques* et aux *sciences*, cœur de la modernité européenne dans son rapport au monde. À son tour, cette conscience écologique nouvelle appelle un examen critique [5], dans la mesure même où elle s'appuie sur une certaine vision de la modernité, confortant le dualisme nature/culture qu'elle dénonce.

Davantage que l'apparition de l'environnement sur la scène des sciences sociales, c'est donc l'articulation entre les sociétés, les sciences et l'environnement, que le présent dossier souhaite éclairer et discuter.

## La fin du privilège de l'histoire sociale ?

Le moment est-il venu de « relativiser le privilège accordé par tout le XIX^e^ siècle à l'histoire sociale », comme l'avait suggéré Michel de Certeau dès les années 1970 ? Il invitait ainsi à déployer l'écriture de l'histoire au-delà de son noyau originel. À l'étude du « rapport de la société avec elle-même, au 'devenir autre' du groupe selon une dialectique *humaine* », Certeau proposait ainsi de combiner celle du « devenir de la *nature*, qui est 'simultanément une donnée et une œuvre' » [6]. Les *Annales* ne sont pas un lieu indifférent pour ouvrir cette discussion, alors même que l'histoire sociale a constitué le cœur – changeant – de cette entreprise scientifique et éditoriale.

L'*environnemental history*, telle qu'elle s'est développée outre-Atlantique, a explicitement inscrit sa perspective en rupture avec des questionnaires historiens

3 - Alfred W. Crosby, *The Columbian exchange: Biological and cultural consequences of 1492*, Westport, Greenwood Press, 1972.

4 - François Guéry, « Une 'philosophie de la nature' d'aujourd'hui », *in* A. Jacob (dir.), *L'univers philosophique*, Paris, puf, 1989, p. 454-461.

5 - Saluons les propositions visant à mieux historiciser la réflexivité écologique des sociétés passées, en reconsidérant les catégories avec lesquelles ces dernières ont pensé leur environnement : Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, « Le climat fragile de la modernité. Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale », *La vie des idées*, 20 avril 2010, http://www.laviedesidees.fr/Le-climat-fragile-de-la-modernite.html.

6 - Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 80.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

« traditionnels » qui auraient mis à distance, voire oublié, l'environnement. L'*environmental history* est généralement présentée par ses promoteurs comme un domaine de recherche où se croisent projets de connaissance et projets politiques, en termes de « bon usage de la nature [7] » et de construction d'un monde plus équitable. Nous ne discuterons pas ici du lien entre projets de connaissance et visées politiques : il est, en fait, coextensif aux sciences sociales. Il nous importe en revanche de discuter de la nouveauté de catégories de pensée que les études environnementalistes présentent comme en rupture avec des schémas anciens. Prendre au sérieux la question environnementale consiste en effet à considérer ce qu'elle fait bouger dans la pratique historienne. La question ne doit pas être escamotée, comme elle l'est trop souvent, lorsqu'on exhorte le chercheur à « inscrire l'homme dans la biosphère », à dépasser la dichotomie humain/naturel, ou à ne pas séparer l'*histoire*, qui serait celle des affaires humaines, et l'*évolution*, qui serait celle du monde biologique. Que signifient ces injonctions et ces formules, qui semblent considérer une seule échelle pertinente, planétaire et globale ? Quels éléments sont apportés pour de nouvelles descriptions ? Rares sont les auteurs qui affrontent véritablement ces questions, se contentant parfois de proposer un simple renversement de l'objet de la recherche historique, comme dans un jeu d'alternance d'objets dominants, où l'on passerait du regard de l'homme, « maître et possesseur de la nature [8] », à la tentative de donner des yeux et une bouche à l'environnement, pour – comme le suggère un pionnier de l'*environmental history* – « penser comme une rivière [9] ».

Une constante des bilans historiographiques a été de souligner, d'une part l'hétérogénéité de ces études environnementales, d'autre part leur développement inégal selon les pays [10]. Plus discutable est l'affirmation que le berceau de l'*environmental history* se serait situé aux États-Unis, où la structuration – académique et

7 - Catherine et Raphaël LARRÈRE, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997.

8 - Dualisme exprimé dans la célèbre formule de Descartes où les hommes sont « comme maîtres et possesseurs de la nature ». Pour la reprise critique de cette formule, voir notamment François GUÉRY et Alain ROGER (dir.), *Maîtres et protecteurs de la nature*, Seyssel, Champ Vallon, 1991.

9 - Donald WORTSER, « Thinking like a river », *in* D. WORTSER (dir.), *The wealth of nature*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 123-134.

10 - Cette diversité est amplifiée par les effets d'une demande sociale et politique, se traduisant par des opportunités institutionnelles de postes et de financements, qui conduisent à calibrer ou requalifier de nombreux travaux sous le label des études environnementales. L'hétérogénéité des propositions est diversement évaluée selon les auteurs. Une visée exhaustive, qui coïncide souvent avec le désir de « se compter » et d'affirmer l'importance d'un domaine en expansion, tend à ne pas rendre compte des divergences : John R. MCNEILL, « Observations on the nature and culture of environmental history », *History and Theory*, 42-4, 2003, p. 5-43. La majorité des bilans historiographiques continuent à se structurer autour de l'idée d'un développement inégal des études environnementales selon les pays et à en chercher les motifs, posture qui conforte la discussion d'un « modèle » américain des études environnementales. Pour une mise en œuvre nuancée de cette perspective : Grégory QUENET et Fabien LOCHER, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 56-4, 2009, p. 7-32.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

associative – du domaine est la plus poussée : ce « creuset américain » a été fortement critiqué par la littérature post-coloniale [11] et par le rappel d'autres traditions de recherche anciennes, notamment allemande, britannique et française, caractérisées par un croisement entre géographie et histoire. De façon récurrente, l'*environmental history* reproche aux historiens généralistes de ne pas prendre la mesure du développement des études environnementales. La position qui consiste à dénoncer une marginalité institutionnelle et intellectuelle au sein de la discipline historique pourrait pourtant être facilement renversée. L'*environmental history* s'est développée dans une grande indifférence aux débats généraux de la discipline. Ainsi par exemple, au moment où celle-ci cherchait dans les années 1990 à renouveler les conditions d'une rencontre entre histoire et sciences sociales. Si cette indifférence de l'histoire environnementale au regard de l'histoire sociale a pu confiner à la « méfiance », c'est peut-être aussi parce que l'histoire sociale y était décrite comme la branche la plus « anthropocentrique » de la discipline [12], de même que le *cultural turn* était décrié comme un nouveau pas dans une méconnaissance du rôle de la nature dans l'histoire. Cette position n'a pas été isolée, elle a conforté une grille de lecture des travaux, fréquente chez les historiens de l'environnement, opposant l'étude (culturaliste) des représentations à celle (naturaliste) du monde matériel. Des historiens nord-américains ont ainsi souligné leur attachement à l'étude du « sale » *(dirt)*, ou de la « nature elle-même » *(nature itself)*, critiquant une attention trop focalisée, notamment en Europe, sur les représentations [13]. Paradoxalement, la réaction à une position constructiviste dominante dans les années 1990 a pu conforter ce type de formulations, parfois naïves, tendant à disjoindre représentations et réalités, et négligeant toute une série de travaux qui ont travaillé justement à en comprendre les articulations. Cela a conduit en outre à des formes d'interdisciplinarité paresseuse, où ce sont les « concepts », les « résultats » chiffrés, voire les « métaphores » venant des sciences naturelles qui sont empruntés [14], négligeant les questions de méthodes, de compétences et de sources posées par un dialogue exigeant entre sciences de la nature et sciences sociales [15].

11 - Ramachandra GUHA, « Radical American environmentalism and wilderness preservation: A third world critique », *Environmental Ethics*, 11, 1989, p. 71-83 ; Richard GROVE, « Environmental history », *in* P. BURKE (dir.), *New perspectives on historical writing*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2001, p. 261-282.

12 - Stephen MOSLEY, « Common ground: Integrating social and environmental history », *Journal of social history*, 39-3, 2006, p. 915-933.

13 - L'expression *dirt* est utilisée par Alfred W. CROSBY, « The past and present of environmental history », *The American Historical Review*, 100-4, 1995, p. 1177-1189, ici p. 1188 ; et reprise par Ellen STROUD, « Does nature always matter? Following dirt through history », *History and Theory*, 42-4, 2003, p. 75-81. Celle de *nature itself* par Donald WORSTER, « Doing environmental history », *in* D. WORSTER (dir.), *The ends of the Earth: Perspectives on modern environmental history*, New York, Cambridge University Press, 1989, p. 289-307. Pour une position nuancée dans ce débat : Caroline FORD, « Nature's fortune: New directions in the writing of European environmental history », *Journal of Modern History*, 79-1, 2007, p. 112-133.

14 - D. WORSTER, « Doing environmental history », art. cit., p. 296.

15 - En France, une réflexivité sur les conditions d'un travail interdisciplinaire en matière d'environnement s'est affirmée à la suite d'une série d'expériences de recherche



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

La bifurcation qu'a suivie le développement de l'histoire environnementale par rapport à la voie ouverte par le renouvellement de la discipline historique contraste fortement avec ce qui peut être observé en sociologie. Les préoccupations environnementales y ont croisé, enrichi et alimenté le renouveau théorique de la sociologie française dans les années 1990, notamment autour de la sociologie des controverses et des risques et de la théorie de l'acteur-réseau [16].

## Quelle cumulativité dans les études environnementales ?

Une première phase des études environnementales s'est caractérisée par une exhortation à faire une place à la nature, à inscrire la nature dans l'histoire. Les non-humains auraient été les oubliés de l'histoire, et la nature serait en quelque sorte la grande *muette* à laquelle il faudrait donner une voix [17]. Cette phase avait pour objectif de circonscrire un objet spécifique : l'étude des interactions entre les sociétés et leurs environnements. Cela a donné lieu à de nombreux malentendus auprès de chercheurs issus notamment de la géographie historique. Plusieurs se sont étonnés en effet de voir promues comme des nouveautés des questions qui leur étaient familières. La tentation de rabattre l'histoire environnementale sur la « vieille question de l'homme et du milieu [18] » reste présente ; en témoignent des bilans historiographiques prenant toujours comme point de départ l'étude des formes d'influences réciproques des sociétés et de leur environnement [19]. Cette

menées à partir du début des années 1970 : Nicole MATHIEU et Marcel JOLLIVET (dir.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; Marcel JOLLIVET (dir.), *Sciences de la nature. Sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Éditions, 1992. En 1994, la création de la revue *Natures, Sciences, Sociétés* poursuit et prolonge ces pratiques interdisciplinaires. Les historiens sont en partie absents de ces entreprises ; ils engagent à la même période une réflexion méthodologique à la suite des propositions du médiéviste Robert Delort en faveur d'une *éco-histoire* : Corinne BECK et Robert DELORT (dir.), *Pour une histoire de l'environnement*, Paris, CNRS Éditions, 1993 ; François WALTER, « Une histoire de l'environnement, pour quoi faire ? », *in* É. MORNET et F. MORENZONI (dir.), *Milieux naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 33-42.

16 - Francis CHATEAURAYNAUD, « Les topiques environnementales entre controverses et conflits. Écologie politique et sociologie pragmatique en France », *in* L. CHARLES et B. KALAORA (dir.), *Sciences sociales et environnement en Allemagne et en France*, à paraître : http://gspr.ehess.free.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=75:francis-chateauraynaud&catid=41:pages-des-membres.

17 - La démarche prolonge celle des travaux engagés sur les minorités, les races et le genre, qui appellent à montrer l'*envers* d'une histoire écrite par les vainqueurs. Cette reconfiguration du *sujet* de l'histoire constitue une opération constante dans l'histoire de la discipline, elle avait été au fondement de la méthode historique « moderne » au XIX^e siècle, qui appelait, avec les mots de Jules MICHELET, *Histoire du XIX^e siècle*, Paris, G. Baillière, 1872, t. II, p. II, à entendre « les murmures de tant d'âmes étouffées » et à donner une voix au peuple, anonyme et silencieux.

18 - Bernard LEPETIT, « Espace et histoire », *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 129-141.

19 - La « théorie des climats » continue ainsi de jouer un rôle de cadre conceptuel pour une histoire des théories environnementales : voir par exemple Brian FAY, « Environ-



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

posture comporte surtout le risque de négliger une longue tradition de travaux, consacrés à l'étude de l'évolution des rapports entre sociétés et environnements.

Dans un article non dénué d'accents polémiques, paru dans la principale revue britannique de géographie historique, David Demeritt a dénoncé cette « découverte » des études environnementales, qui semblait ignorer plus d'un siècle de travaux de géographie portant sur les relations sociétés/environnements [20]. Que cette absence de capitalisation de l'expérience géographique ait été soulignée parmi les chercheurs spécialistes de la géographie historique n'est pas indifférent. Celle-ci avait en effet développé, notamment dans ses déclinaisons britanniques et allemandes, une longue tradition de reconstruction des paléoenvironnements, d'étude des changements climatiques et des migrations de plantes et d'animaux, dans une collaboration étroite avec l'archéologie, l'écologie, la botanique et les sciences naturelles. Ce débat n'était pas seulement, pour les géographes, une façon de rappeler, à ceux qui prennent l'environnement comme un nouveau terrain de conquête, que nous y étions déjà [21]. La critique est plus fondamentale lorsqu'elle montre comment le développement de l'*environmental history* a parfois été mené dans une ignorance complète des critiques du réductionnisme et du naturalisme auxquels les géographes avaient contribué. De fait, cette ignorance a conduit à « naturaliser » des formes historiques. Gommant la complexité technique et sociale des pratiques environnementales, négligeant la construction sociale et technique de l'histoire biologique même des ressources, cette posture a conforté une conception anhistorique de l'environnement [22].

Ce débat montre bien que la question environnementale n'introduit pas seulement de nouveaux objets ou de nouvelles approches : elle signale des changements

mental history: Nature at work », *History and Theory*, 42-4, 2003, p. 1-4. Le travail pionnier de Clarence J. Glacken avait pourtant permis de rendre compte de l'historicité de cette théorie, déployée dans une perspective de philosophie politique puis d'économie politique : Clarence J. GLACKEN, *Traces on the Rhodian shore: Nature and culture in western thought from Ancient times to the end of eighteenth century*, Berkeley, University of California Press, 1967.

20 - David DEMERITT, « Ecology, objectivity and critique in writings on nature and human societies », *Journal of Historical Geography*, 20-1, 1994, p. 22-37, en réponse à Michael WILLIAMS, « The relations of environmental history and historical geography », *Ibid.*, p. 3-21.

21 - L'interprétation, développée par l'historien de l'environnement J. R. McNeill, selon laquelle l'émergence de l'*environmental history* aux États-Unis s'y explique aussi par une faiblesse de la géographie historique, s'inscrit et se trouve relayée dans un débat, récurrent mais stérile, sur les *early* ou *late comers* à la construction des études environnementales : J. R. MCNEILL, « Observations on the nature and culture... », art. cit. Cette interprétation est d'ailleurs avancée sans aucune référence à des travaux de géographie historique. Sur cette « totale ignorance », voir aussi Simon NAYLOR, « Historical geography: Natures, landscapes, environments », *Progress in Human Geography*, 30-6, 2006, p. 792-802.

22 - Un débat sur les risques d'une méconnaissance des travaux de géographie ayant contribué à une critique du naturalisme se développe dès les années 1980 en réponse aux premiers travaux d'histoire environnementale, notamment en Italie : Diego MORENO, « A proposito di storia delle risorse ambientali. Dal terreno al documento », *Quaderni storici*, 72, 1989, p. 883-896 ; Paola SERENO, « Ambiente e storia », *in* F. CAZZOLA (dir.), *Nei cantieri della ricerca. Incontri con Lucio Gambi*, Bologne, Clueb, 1997, p. 33-56.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

d'équilibre dans la carte des disciplines, voire au sein même d'une discipline, et engage notamment des questions de positionnement sur la scène de l'expertise. La géographie a en commun avec l'écologie d'avoir été désignée comme une discipline « carrefour » – entre sciences humaines et sciences naturelles –, qui n'a pas tenu ses promesses. L'une et l'autre se sont vues accorder une vocation intégratrice, qu'elles n'auraient pas su mettre en œuvre. Comment les géographes ont-ils transformé leur projet initial qui était d'interroger les interrelations entre les sociétés et le milieu ? Au moment de son institutionnalisation universitaire, dans les dernières décennies du XIX^e^ siècle, la géographie française avait pris comme programme fondateur l'étude des relations des sociétés à leur « milieu » et le rôle de l'homme comme « agent géographique » ou « agent de la nature » [23]. L'interdisciplinarité a ainsi d'abord été conçue sur le mode d'une division du travail entre les diverses sciences sociales. Si la question de la coordination de ce partage est restée ouverte – et l'objet de compétition –, l'interdisciplinarité a davantage concouru à consolider les disciplines – au moins d'un point de vue institutionnel – qu'elle n'a fait tomber les cloisons qui les séparaient. C'est avec la sociologie durkheimienne que la géographie française se retrouva notamment en compétition. En 1922, Lucien Febvre se porta au secours des géographes, en traçant cependant les contours d'une « géographie humaine modeste » : l'étude du sol revenait au géographe, tandis que revenait à l'historien celle des entités plus complexes et des États [24]. Ce partage des domaines, qui laissait le géographe planter le décor avant que celui-ci ne soit animé par les sociétés humaines, a pu être conforté encore par l'étagement des temporalités proposé dans les années 1970 par Fernand Braudel, dans une *géohistoire* qui assimilait le milieu géographique à une structure presque immobile. La « longue durée » a été un cadeau empoisonné fait à la géographie, et les géographes ont été les premiers à se rebeller contre la place qu'on leur accordait, en dénonçant la partition entre une « histoire naturelle » et une « histoire sociale » de l'homme [25]. Les critiques d'une stabilité de longue durée des cadres environnementaux sont venues de la géographie physique. Contre l'ordre « immobile » des champs, Georges Bertrand rappelle les équilibres instables de l'écologie, mais aussi la multiplicité des gestes quotidiens, des façons culturales, des réalités juridiques et des pratiques techniques qui concourent à la transformation et la transmission des formes paysagères [26]. C'est notamment à partir de cet ancrage

23 - Marie-Claire ROBIC, « L'invention de la 'géographie humaine' au tournant des années 1900 : les 'géographes Vidaliens et l'écologie' », *in* P. CLAVAL (dir.), *Autour de Vidal de la Blache. La formation de l'école de géographie française*, Paris, Éd. du CNRS, 1993, p. 137-148 ; Marie-Claire ROBIC, « Géographie et écologie végétale : le tournant de la Belle époque », *in* M.-C. ROBIC (dir.), *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, p. 125-165.
24 - Lucien FEBVRE, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, Albin Michel, [1922] 1970.
25 - Lucio GAMBI, « I valori storici dei quadri ambientali », *in* R. ROMANO et C. VIVANTI (dir.), *Storia d'Italia*, vol. I, *I caratteri originali*, Turin, Einaudi, 1972, p. 5-132.
26 - Georges BERTRAND, « Pour une histoire écologique de la France rurale », *in* G. DUBY et A. WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Le Seuil, 1975, vol. I, p. 31-113.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

rural que s'est développée une réflexion sur la variété des échelles spatiales et des dynamiques temporelles, selon lesquelles analyser les rapports des sociétés à leurs environnements.

Cependant, le fait marquant des études géographiques dans ces années, et surtout à partir des années 1980, a été le développement autonome d'une géographie humaine qui affirmait la nécessité, pour rejoindre le concert des autres sciences sociales, d'abandonner cet agenda de recherches sur le milieu, au profit d'une étude de la dimension spatiale des sociétés. Le tournant culturaliste a encore renforcé l'affirmation d'une géographie humaine « sans milieu » [27]. Alors qu'elle visait dans son projet même une pratique de l'interdisciplinarité, la géographie humaine s'est finalement trouvée en position marginale, au moment où étaient mis en place les premiers programmes interdisciplinaires sur l'environnement. Dans les années 1990, ceux qui pratiquent la géographie humaine ressentent les limites de cet abandon du milieu [28]. De fait, ils sont alors largement absents des projets interdisciplinaires sur l'environnement qui se développent depuis les années 1970, tandis que les spécialistes de géographie physique ne les ont pas attendus pour prendre place dans ces projets et sur la scène de l'expertise [29].

## Une histoire conflictuelle de la catégorie de nature

L'*environmental history* ne propose pas seulement de réintroduire la nature dans l'histoire, mais, sur un mode plus radical, de reconsidérer les fondements « humanistes » sur lesquels s'est construite la modernité occidentale, séparant notamment histoire naturelle et histoire humaine [30]. Il ne s'agit plus seulement de changer

27 - Jean-Louis TISSIER, « La géographie dans le prisme de l'environnement (1970-1990) », *in* M.-C. ROBIC (dir.), *Du milieu à l'environnement...*, *op. cit.*, p. 201-236.

28 - Parmi les indices d'une « capture » du projet géographique par d'autres disciplines, Denise PUMAIN, « L'espace, médium d'une construction spiralaire de la géographie, entre société et environnement », *in* B. WALLISER (dir.), *La cumulativité du savoir en sciences sociales*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2009, p. 163-197, identifie la transformation du genre des « géographies universelles ». Leur projet de rendre compte des inégalités de développement dans le monde à partir d'une analyse croisée des conditions environnementales « initiales » et de l'histoire des sociétés, auparavant pris en charge par les géographes, est aujourd'hui développé par des biologistes ou des historiens ; pour n'en citer que deux exemples : Jared DIAMOND, *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Paris, Gallimard, [1997] 2000, et Kenneth POMMERANZ, *The great divergence: China, Europe and the making of modern world economy*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

29 - Depuis les années 1970, ils étaient requis, pour leurs compétences techniques parfois très spécialisées, dans des programmes interdisciplinaires sur l'environnement (voir note 15) : Nicole MATHIEU, « Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ? », *in* M. JOLLIVET (dir.), *Sciences de la nature...*, *op. cit.*, p. 129-154.

30 - La thèse est soutenue par Dipesh CHAKARBARTY, « Le climat de l'histoire : quatre thèses », *La Revue Internationale des Livres & des Idées*, janvier-février 2010, p. 22-31, qui ancre la nécessité d'un renouvellement des agendas historiens dans la prise en compte



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

de regard sur la nature, dont les contours sont devenus plus incertains [31], mais de reconsidérer les notions mêmes de « société humaine » et d'« histoire ». Dans cette critique des fondements mêmes de la discipline, l'examen d'un certain modèle de gouvernement de la société et de la nature, qui serait celui de l'Occident moderne et industriel, rencontre ainsi et se trouve relayé par une série de travaux qui participent à une révision critique de la « modernité » européenne et de ses catégories.

Celle-ci s'est déployée selon plusieurs lignes de fuite. Les études anthropologiques en constituent un premier point d'ancrage. En France, le travail de Philippe Descola y occupe une place singulière, en raison de ses ambitions typologiques universelles. Au terme d'un parcours qui revisite les maisons de l'anthropologie, P. Descola propose de saisir les « continuités et discontinuités entre l'homme et son environnement » : il dresse ainsi une typologie des différentes façons qu'ont les humains de s'identifier ou non aux autres espèces, à partir d'une double question (les animaux et les plantes diffèrent-ils de nous au dehors et au-dedans ?) [32]. Il invite à ne pas considérer la diversité des manières d'appréhender la nature en termes de différences « culturelles », et souligne le caractère unique et singulier du « Grand partage » nature/culture qui caractérise l'Occident de ces deux derniers siècles. Tout en dénonçant la prétention à l'universalité du couple nature/culture, P. Descola adopte une position paradoxale, qu'il signale sans la résoudre, puisqu'il reconduit un autre invariant universel, le dualisme matière/esprit [33]. Les études postcoloniales [34] et les *sciences studies* constituent un autre point d'ancrage, soulignant le caractère local de la modernité européenne et de ses catégories, notamment celles

des théories anthropogéniques du changement climatique : la critique postcoloniale à laquelle il a participé demande, à ses yeux, à être prolongée pour comprendre comment se conjuguent mondialisation et réchauffement climatique. On accorde notamment à Benedetto Croce d'avoir thématisé le plus clairement la disjonction entre histoire humaine et histoire naturelle, qu'il avait effectivement qualifiée de « pseudo-histoire » ou de « métahistoire ». La leçon qu'en avait tirée Robert Collingwood était que l'historien n'a pas à s'intéresser au versant naturel de la vie des hommes, mais à son seul versant social. Ces lectures de Croce oublient cependant que, pour ce dernier, la disqualification de l'histoire naturelle ne signifiait pas pour autant que la nature n'ait pas d'histoire, mais plutôt qu'il n'y a pas deux sujets disjoints de l'histoire, l'homme et la nature, chacun relevant de méthodes différentes, mais une seule histoire : Benedetto CROCE, « La 'storia delle natura' e la storia », *Teoria e storia della storiografia*, Milan, Adelphi, [1916] 1989, p. 141-148.

31 - Voir entre autres deux numéros thématiques : « Chassez le naturel... Écologisme, naturalisme et constructivisme », *Revue du MAUSS*, 17, 2001 ; « La nature n'est plus ce qu'elle était », *Cosmopolitiques*, 1, 2002.

32 - Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2004.

33 - P. DESCOLA, *Par-delà...*, *op. cit.*, p. 175 et 417-419.

34 - Richard H. GROVE, *Green imperialism: Colonial expansion, tropical island edens and the origins of environmentalism, 1600-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; David ARNOLD et Ramachandra GUHA (dir.), *Nature, culture, and imperialism: Essays on the environmental history of South Asia*, Delhi, Oxford University Press, 1995 ; Christophe BONNEUIL et Marie-Noëlle BOURGUET, « De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin XVII$^{e}$ siècle-début XX$^{e}$ siècle) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 322-323, 1999, p. 9-38.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

de « nature » et de « société » mais aussi de « sciences » [35]. Deux localismes seraient donc à l'origine d'une posture dominatrice des sociétés sur leur nature, par le truchement des sciences modernes. En ce sens, la critique de l'anthropocentrisme, promue dans les études environnementales, constitue le poste avancé d'une critique que les sciences sociales mènent sur elles-mêmes depuis leur fondation : au-delà de l'ethnocentrisme éthiquement indéfendable des années 1970 [36], on pourrait identifier, depuis les années 1990, un anthropocentrisme insoutenable (non durable).

Ces travaux interrogent, mais ils confortent en même temps, une certaine lecture de la modernité européenne, qui aurait creusé le fossé entre nature et culture, lisière sur laquelle se serait installée et aurait prospéré l'idée moderne des sciences. Cette proposition stimulante a un prix, qui est celui d'une simplification de cette modernité, décrite comme unifiée et consensuelle. Si les effets décapants de la critique sont utiles, il serait temps, pour les études environnementales, de rendre à cette modernité sa complexité, en travaillant à la fois à une *historicisation* et à une *sociologie* [37] des catégories dénoncées, tout particulièrement celles de « société » et de « nature ».

L'essor des sciences modernes est généralement associé au dualisme qui institue l'humanité en sujet, à distance d'une nature devenue son objet. En même temps qu'un monde donné comme extérieur, offert aux déchiffrements des scientifiques et des experts, c'est aussi une société qui se représente comme immanente à elle-même. Les processus d'autonomisation de la société et d'objectivation de la nature sont ainsi considérés comme constitutifs non seulement de la modernité politique, mais aussi de la modernité scientifique. Les notions de société et de population ont fait l'objet d'un important retour critique, à la suite notamment des travaux de Michel Foucault, qui a décrit le processus historique par lequel la population est devenue, au cours d'un long âge moderne, un « sujet-objet nouveau » [38]. De la même façon, il convient d'interroger l'historicité des notions de *nature*, de *milieu* et d'*environnement*.

La question du gouvernement des « ressources » de la nature, telle qu'elle est abordée dans ce dossier par William V. Harris, Neil Safier, Alice Ingold, Christian Lamouroux et Dong Xiaoping, participe à cette historicisation. La notion de « ressources » n'y est pas prise comme un élément donné, dont on pourrait alors mesurer

35 - Bruno LATOUR, *Politiques de la nature. Comment faire entrer la nature en démocratie ?*, Paris, La Découverte, 1999. Voir aussi Augustin BERQUE, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000. Sur la parenté des propositions de P. Descola et B. Latour : Michel de FORNEL et Cyril LEMIEUX, « Quel naturalisme pour les sciences sociales ? », *in* M. de FORNEL et C. LEMIEUX (dir.), *Naturalisme* versus *constructivisme*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2007, p. 7-25, qui les interprètent comme deux tentatives visant à relativiser le binôme naturalisme/constructivisme.

36 - Un des marqueurs de l'ethnocentrisme résidait justement dans la définition des sociétés au regard de leur rapport à la nature, le manque d'« empire » sur les éléments et les animaux étant considéré comme l'indice de sociétés sans « histoire ».

37 - Voir en particulier la forte lecture de P. Descola par François HÉRAN, « Vers une sociologie des relations avec la nature », *Revue française de sociologie*, 48-4, 2007, p. 795-806.

38 - Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 2004.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

les évolutions, ou les déséquilibres, en examinant leurs modes d'exploitation, de valorisation ou de préservation. À partir de prémisses différentes, chaque contribution permet ainsi d'examiner de façon critique les contours de cette notion, dessinés par des savoirs naturalistes mais aussi ceux de l'économie politique et du droit et, finalement, les savoirs de gouvernement [39]. Les processus qui ont conduit à réduire la nature et ses composantes à leurs seules dimensions « naturalistes » ont avant tout été conflictuels. Chaque conception de la nature soutient en effet des droits contrastés, elle conforte une architecture juridique et politique spécifique. Être attentif à cette conflictualité est l'occasion de reconsidérer des « sciences de la nature », trop souvent oubliées : la politique et le droit, dont les catégories possèdent une grande valeur à la fois descriptive et opératoire (Marie-Angèle Hermitte, Alice Ingold).

Dans cette perspective d'historicisation des notions et des pratiques, une série de travaux récents dessine un intérêt convergent pour le *fonctionnement* dans la longue durée d'espaces écologiques complexes, tels les marais et les zones humides, les vallées fluviales, les espaces de transhumance, les pâturages et les systèmes de prés boisés, les bocages, etc. [40]. Ces travaux se sont développés de façon dispersée, souvent à partir de forts ancrages régionaux, et généralement dans des dynamiques de recherche initiées à partir des périodes anciennes et médiévales, pour lesquelles les observations archéologiques et de terrain étaient familières. Ces différentes entreprises ont ainsi mené parmi les dialogues disciplinaires les plus réussis de l'histoire environnementale, entre écologie historique, histoire, linguistique, archéologie, géographie, ethnobotanique.

Leur approche a permis de sortir d'une vision mono-fonctionnelle des espaces écologiques complexes, qui s'était progressivement imposée depuis l'époque moderne. Ces travaux reconsidèrent en effet le processus historique conflictuel par lequel une forêt, par exemple, est devenue ce qu'on entend aujourd'hui par ce terme, c'est-à-dire le sol et tout ce qu'il porte, herbes et bois. Ils mettent en lumière la conflictualité avec laquelle la dissociation du *cultivé/domestiqué* et de l'*inculte/sauvage* s'est finalement imposée. L'histoire même de ces catégories et

39 - Voir notamment Alix COOPER, « 'The possibilities of the land': The inventory of 'natural riches' in the early modern German territories », *History of Political Economy*, 35, suppl. 1, 2003, p. 129-153. Son étude s'inscrit dans une initiative menée par les historiens des sciences et de l'économie, examinant les liens entre de nouvelles formes de description de la nature et le développement de l'économie politique à partir de la fin du XVII[e] siècle : Margaret SCHABAS et Neil DE MARCHI, « Introduction to *Oeconomies in the Age of Newton* », *History of Political Economy*, 35, 2003, p. 1-13.

40 - La bibliographie est abondante et la présentation n'en saurait être exhaustive. Pour ne citer que quelques-unes de ces expériences collectives en France : Jean-Paul BRAVARD et Michel MAGNY (dir.), *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Paris, Errance, 2002 ; Joëlle BURNOUF et Philippe LEVEAU (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, Éd. du CTHS, 2004 ; Corinne BECK, Yves LUGINBÜHL et Tatiana MUXART (dir.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, Éd. Quae, 2006 ; Annie ANTOINE et Dominique MARGUERIE (dir.), *Bocages et sociétés*, Rennes, PUR, 2008.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

de leur progressive disjonction depuis l'époque moderne a participé en effet à la condamnation des espaces mixtes agro-sylvo-pastoraux, conduisant à leur spécialisation fonctionnelle et niant l'étroite interdépendance dans laquelle ils étaient perçus et utilisés. Ces travaux ont permis d'écrire une autre *histoire biologique* de ces espaces, en examinant de façon critique les hypothèses dégradationnistes ou bioclimatiques que les littératures techniciennes – agronomiques et forestières – avaient contribué à conforter au XIX^e^ siècle, relayées alors par une écologie naissante, structurale et évolutionniste [41].

L'ancrage rural de ces travaux, loin des thématiques militantes de l'histoire environnementale centrée sur les conséquences de l'industrialisation, ne doit pas nous empêcher d'en recueillir les suggestions méthodologiques [42]. La proposition de lire les archives à partir de leur négociation à l'échelle locale ouvre un questionnaire novateur et stimulant [43]. Les sources ne sont pas à lire seulement comme les attestations d'une réalité qu'elles construisent en la désignant (réalité du terrain d'une part, réalité institutionnelle, politique et savante des agents commanditaires d'autre part), mais aussi comme des opérations qui participent à la transformation de ces réalités. Cette perspective conduit à sortir d'une conception descriptive des sources ; celles-ci ne reflètent pas seulement des contextes cognitifs et de pouvoir, mais peuvent être analysées dans leur dimension *pragmatique*. La notion de « transcription » a ainsi été proposée par un groupe de chercheurs pour traduire un processus de légitimation croisée : dans une interaction avec un dispositif de pouvoir organisé

41 - Diego MORENO, Pietro PIUSSI et Oliver RACKHAM (dir), « Boschi: storia e archeologia », *Quaderni storici*, 49, 1982 ; Diego MORENO et Osvaldo RAGGIO, « Premessa », *Quaderni storici*, 81, 1992, p. 613-623 ; Diego MORENO et Giuseppina POGGI, « Identification des pratiques agro-sylvo-pastorales et des savoirs naturalistes locaux : mise à contribution de l'écologie historique des sites », *in* A. ROUSSELLE et S. ROUGIER (dir.), *Monde rural et histoire des sciences en Méditerranée. Du bon sens à la logique*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 1998, p. 151-163.

42 - Une réflexion porte spécifiquement sur les difficultés d'articuler des sources écrites et des sources issues des traces laissées dans le territoire par les pratiques, ou sources « sédimentaires » pour reprendre l'expression d'Emily W. B. RUSSEL, *People and the land through time: Linking ecology and history*, New Heaven, Yale University Press, 1997. L'équipe, qui se dessine autour de la revue *Études rurales*, s'est ainsi attachée à interroger le rôle de « discipline cadre » trop souvent accordé à l'histoire : Gérard CHOUQUER, « Nature, environnement et paysage au carrefour des théories », *Études rurales*, 157-158, 2001, p. 236-252.

43 - À l'université de Gênes, le laboratoire d'archéologie et d'histoire environnementale a formalisé depuis les années 1990 un programme de recherche original sur le territoire, invitant à croiser des sources à la fois archivistiques et cartographiques, mais aussi archéologiques et de terrain, à partir d'un dialogue avec l'*English Local History* et avec l'écologie historique. L'impulsion a notamment été donnée avec l'ouvrage de Diego MORENO, *Dal documento al terreno. Storia e archeologia dei sistemi agro-silvo-pastorali*, Bologne, Il Mulino, 1990. Cette initiative s'est déployée dans la revue *Quaderni storici*, où elle croisait l'orientation sociale de la micro-histoire, tout particulièrement les recherches attentives à la dimension territoriale des systèmes politiques locaux. Sur cette expérience : Roberta CEVASCO et Vittorio TIGRINO, « Lo spazio geografico: una discussione tra storia politico-sociale ed ecologia storica », *Quaderni storici*, 127, 2008, p. 207-242.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

ou institué, des groupes d'acteurs se proposent d'obtenir la reconnaissance d'actions et de pratiques, tandis que l'instance légale, administrative ou politique obtient, au travers de leur transcription archivistique, cartographique ou judiciaire, la reconnaissance de la légitimité de son contrôle sur ces pratiques [44]. Deux séquences peuvent ainsi être observées : celle mettant aux prises différents acteurs animés par des finalités de légitimation de pratiques d'usage du territoire ; celle, ultérieure, qui préside à la rédaction du document, et qui engage aussi les finalités pratiques, à la fois des acteurs qui conçoivent les documents et des acteurs dont les actions sont inscrites dans ces documents. Tracer une carte, faire l'inventaire des ressources d'un espace ont ainsi constitué des actions, qui, au même titre que celles de labourer, semer, couper du bois ou récolter, visaient à défendre des droits ou à recouvrir des droits disputés sur des territoires et leurs ressources.

Les différentes actions de l'homme – techniques, cartographiques ou scripturaires – participent ensemble à la transformation et la connaissance des environnements ; les unes et les autres donnant lieu à des traces diverses, qu'elles soient documentaires ou inscrites sur le terrain, dans le paysage et le territoire. Cette perspective met en lumière comment les pratiques d'intervention dans l'environnement, qui passent à la fois par des actions matérielles et par la poursuite d'enquêtes et la production de savoirs, font continuellement jouer une *lisière instable et conflictuelle* entre inculte et cultivé, *entre nature et culture*.

L'idée dominante d'une séparation des ordres de la nature et de la société, héritée d'une modernité européenne, demande donc à être interrogée à la fois dans son historicité, dans son fonctionnement et sa conflictualité [45]. Ce ne sont pas

44 - Diego MORENO et Osvaldo RAGGIO, « Dalla storia del paesaggio agrario alla storia rurale. L'irrinunciabile eredità di Emilio Sereni », *Quaderni storici*, 100, 1999, p. 89-104 ; Osvaldo RAGGIO, « Immagini e verità. Pratiche sociali, fatti giuridici e tecniche cartografiche », *Quaderni storici*, 108, 2001, p. 843-876 ; Angelo TORRE, « I luoghi dell'azione », *in* J. REVEL (dir.), *Giochi di scala. La microstoria alla prova dell'esperienza*, Rome, Viella, 2006, p. 301-317.

45 - Examiner les sources à partir de la dimension conflictuelle et négociée de leur production permettrait de reconsidérer les critiques internes à l'histoire environnementale sur son caractère trop stato-centré. D. Moreno et O. Raggio examinent ainsi de façon critique les tentatives menées pour restituer un changement global des conditions environnementales *(global change)* à partir de l'usage des sols *(land use)*. Cette échelle d'observation locale, grâce à laquelle l'historien environnementaliste entend reconstruire des dynamiques écologiques de longue durée, d'une catégorie descriptive de nature fiscale qui s'est imposée à la fin de la période moderne et véhiculant avec elle une certaine conception de la productivité des sols, de la spécialisation fonctionnelle des espaces et du partage inculte/cultivé. Cette notion est à la fois anachronique pour analyser les sociétés d'Ancien Régime et inadaptée pour décrire les agricultures extra-européennes. Seule une réflexivité méthodologique permettrait de discuter de façon sérieuse le constat récurrent d'une histoire environnementale trop centrée sur l'échelle des États-nation, alors même qu'elle en reconduit souvent les catégories archivistiques, administratives ou fiscales. Cette hypothèse n'est pas systématiquement levée par les études d'histoire globale, qui peuvent s'exposer, dans leur usage des sources, à la même critique.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

seulement les notions de société et de nature qu'il conviendrait d'historiciser, mais aussi celles d'« humanité », de « monde commun » ou encore d'« histoire commune ». En dépit de leurs usages racistes, les théories du progrès à l'époque des Lumières puis l'évolutionnisme darwinien ont contribué à reconnaître l'humanité de sociétés auxquelles on la déniait [46]. L'environnement est entré dans l'horizon des sciences humaines par ce biais, comme une variable qui permettait de comprendre les diffractions d'une humanité diverse mais unique. La question de « l'exception humaine [47] » se pose selon des termes nouveaux, à partir de la notion générique d'*espèce*. Mais c'est précisément au moment où l'homme devient une espèce parmi d'autres que la notion d'espèce doit être saisie dans son historicité comme dans ses déclinaisons locales (combien de peuples autochtones se sont-ils définis comme les « vrais hommes » ?). En ce sens, il faudrait cesser de considérer le « Grand partage » nature/culture comme un invariant anthropologique de l'Occident moderne, abouti, consensuel, et aujourd'hui dépassé. Ce dossier est plutôt une invitation à examiner comment ces processus de partage procèdent, quelle conflictualité ils suscitent, quelle histoire et quelle sociologie on peut en faire.

## De la question sociale à la question environnementale

Les préoccupations environnementales constituent des interrogations essentielles des XX^e^ et XXI^e^ siècles. Leur ampleur évoque celle prise par la *question sociale* au XIX^e^ siècle. Le gouvernement de la nature et de la technique est au cœur des relations entre les hommes et des rapports de ceux-ci avec le monde. Connaître notre environnement, prendre en charge son passé et son avenir [48], constituent aujourd'hui des enjeux à la fois pratiques et scientifiques, de la même façon qu'au XIX^e^ siècle les hommes ont accepté une *responsabilité* analogue vis-à-vis de la société. C'est au moment où les hommes ont commencé à se reconnaître pleinement comme les auteurs de leurs sociétés que la question sociale s'est posée en termes de responsabilité. Celle-ci a largement structuré l'institutionnalisation des sciences sociales.

Formuler d'emblée une « question environnementale » est ainsi une invitation à ne pas considérer l'environnement seulement comme un nouvel objet, un nouveau chantier de recherche. Dans leur diversité, les contributions de ce dossier tendent plutôt à mettre en regard un faisceau de questions qui s'ouvrent ensemble. Comment l'étude du rapport des sociétés à leur environnement émerge-t-elle différemment à partir de nouvelles formes de *responsabilité* des sociétés humaines vis-à-vis d'un environnement dont elles se perçoivent comme les possibles « auteurs » ? Comment s'élabore une réflexion sur les *projets politiques* de nos sociétés, dont la sphère s'étendrait au-delà du seul devenir des sociétés humaines, pour englober

46 - Silvia SEBASTIANI, *I limiti del progresso. Razza e genere nell'Illuminismo scozzese*, Bologne, Il Mulino, 2008 ; George W. STOCKING, *Victorian anthropology*, New York/Londres, Free Press/Collier Macmillan, 1987.
47 - Jean-Marie SCHAEFFER, *La fin de l'exception humaine*, Paris, Gallimard, 2007.
48 - Serge MOSCOVICI, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1977.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

les espèces dans leur environnement ? Comment ces questions conduisent-elles à réfléchir sur les savoirs et les *disciplines*, leurs missions et leur spécialisation ?

Tracer un parallèle entre la question environnementale et la question sociale invite aussi à en saisir les écarts. Alors que la question sociale a modelé les questionnements issus de l'émergence et de la spécialisation des sciences sociales, la question environnementale présente moins un programme cohérent de recherches qu'elle ne bouscule aujourd'hui la carte des disciplines, comme on l'a vu avec la géographie. Les savoirs qui ont participé à la formulation et au « diagnostic » de la question sociale visaient en même temps sa résolution. Ils ouvraient ainsi sur un projet de *réforme* sociale. Dans un même mouvement, décrire et comprendre la société devait permettre de la gouverner, la transformer, la réformer. La crise écologique a pu conforter cette position d'expertise des sciences : les risques écologiques et les dégradations de l'environnement, tels qu'ils se sont manifestés particulièrement dans les dernières décennies du XX^e^ siècle – des déchets nucléaires au « trou » de la couche d'ozone –, ont souvent été invisibles et silencieux. Ce n'est que par une médiation scientifique et un appareillage technique qu'ils pouvaient être mesurés, rendus visibles et devenir des objets publics. L'entremise de la science et de la technique dans le rapport de l'homme à lui-même et au monde confortait ainsi des positions d'expert, pouvant aller jusqu'à disqualifier un traitement politique des problèmes écologiques [49]. Au moment où les scientifiques reconnaissent ne pouvoir identifier par avance les nouveaux savoirs et les nouvelles maîtrises que requière la nature, redevenue *terra incognita*, des perspectives critiques obligent aujourd'hui à repenser fondamentalement les rapports entre savoirs et gouvernement, entre savoirs et décisions. Il ne s'agit pas, comme l'avait suggéré le sociologue Jérôme Ravetz, de « prendre des décisions 'dures' en s'appuyant sur des connaissances 'molles' [50] », dans une formule devenue un lieu commun en matière de prévention des risques et dans la mise en œuvre du « principe de précaution ». La gestion des problèmes issus de la crise écologique et des développements techniques appellerait plutôt à ménager un « pouvoir d'indécision [51] ». Comme le montre Yannick Barthe à partir du cas des déchets nucléaires, il s'agit de maintenir un espace de choix pour les sociétés futures, de ne pas clore les débats et les conflits à partir d'une « solution » technique présentée comme incontournable et définitive. En laissant ouvert l'espace des diagnostics et des acteurs – des « groupes concernés » – appelés à y participer [52], la société élargit les savoirs jugés pertinents pour rendre compte de la situation en jeu. Elle restitue au politique un pouvoir, au regard du calibrage par les sciences et les techniques d'un problème. Elle relance des dynamiques de recherche permettant d'ouvrir l'éventail des possibles pour traiter un problème.

49 - En France, le volume de Jacques THEYS et Bernard KALAORA (dir.), *La terre outragée. Les experts sont formels !*, Paris, Autrement, 1998, se situe à la charnière de ce moment de bascule du rapport entre science, expertise et décision.
50 - Jérôme RAVETZ, « Connaissance utile, ignorance utile », *ibid.*, p. 87-101.
51 - Yannick BARTHE, *Le pouvoir d'indécision : la mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica, 2006.
52 - Michel CALLON, Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

Préserver une *réversibilisation* des choix techniques en matière environnementale conduit ainsi à reformuler les rapports entre savoirs disponibles, acteurs concernés et forme de gouvernement.

On est loin de la posture surplombante du chercheur, habituelle aux sciences sociales institutionnalisées, qui ont longtemps pensé dévoiler les situations qu'elles décrivaient et rendre visibles aux acteurs eux-mêmes leur action et ses motifs. Les causes environnementales ont montré l'importance des compétences déployées par les acteurs. L'émergence de controverses sociotechniques en matière environnementale a fait apparaître des processus par lesquels des groupes de citoyens « concernés » se constituent en collectifs *ad hoc*, redécoupent les contours d'un problème, invitant ainsi à ouvrir le spectre des savoirs pertinents pour décrire une situation dans toutes ses dimensions. Le rôle du chercheur et les formes habituelles de sa légitimité s'en trouvent bousculés. Le sociologue se trouve tiraillé entre différents positionnements [53], ce dont témoigne ici l'enquête de Laura Centemeri : un accompagnement des politiques publiques auxquelles il apporte une description des acteurs et des pratiques, ou encore une analyse de la profondeur chronologique des problèmes affrontés ; un rôle d'animateur dans des dispositifs de concertation ; une posture de dénonciation par laquelle le chercheur se fait le porte-parole d'associations d'acteurs, voire le porte-parole des sans voix que sont les non-humains. Les causes environnementales redistribuent ainsi les cartes entre acteurs et chercheurs de sciences sociales, favorisant des situations de coproduction des savoirs [54].

L'intuition féconde de Michel de Certeau a été que l'environnement était bien plus qu'un simple objet nouveau que l'historien annexerait à ses territoires, alors en rapide expansion. L'opération historienne « procède elle-même à un déplacement de l'articulation nature/culture [55] ». « À se placer au niveau de [la pratique historienne], on ne rencontre plus la dichotomie qui oppose au *social* le *naturel*, mais la connexion entre une socialisation de la nature et une 'naturalisation' (ou une dématérialisation) des rapports sociaux [56]. » Loin d'être seulement une dichotomie

53 - Cécilia Claeys-Mekdade, « La participation environnementale à la française. Le citoyen, l'État... et le sociologue », *VertigO. La revue en sciences de l'environnement*, 7-3, 2006 : http://vertigo.revues.org/8446.

54 - La question environnementale invite à regarder autrement les savoirs des acteurs et ceux produits par les chercheurs de sciences sociales, entre lesquels une barrière a longtemps été dressée. C'est moins leur nature et leurs procédés qui diffèrent, car les acteurs sont eux-mêmes pris dans des exigences de description et d'analyse des situations dans lesquelles ils sont engagés et doivent agir, que l'*impératif pragmatique* auxquels acteurs et chercheurs sont confrontés qui les distingue. Si les premiers doivent considérer des visions différentes et concurrentes dans le but pratique de réaliser un accord ou de relancer un conflit, ce sont les exigences de la dynamique propre de l'enquête des seconds qui les portent à maintenir la compatibilité entre elles des perspectives des enquêtés : Alain Mahé, *L'action collective à l'échelle locale*, Saint-Denis, Bouchène, 2011 (à paraître).

55 - Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 83.

56 - *Ibid.*, p. 82.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

anthropologique dont l'historien devrait s'affranchir, la partition nature/culture se trouve ainsi au cœur même de la pratique historienne. « [L'histoire] est 'humaine' [...] non pas en tant qu'elle a l'homme pour objet, mais parce que sa pratique réintroduit dans le 'sujet' de la science ce qui en avait été distingué comme son objet [57]. » La proposition de Michel de Certeau invite à recentrer l'attention sur les pratiques de recherche : c'est là en effet qu'opèrent les distinctions nature/culture, sujet/objet. C'est là aussi que se joue une sortie possible de ces dualismes.

Reconsidérer la dimension pragmatique des sources, comme on l'a vu à propos de leur production négociée et conflictuelle, permet de relier les différentes actions des hommes – interventions techniques, cartographiques ou scripturaires – contribuant ensemble à la transformation et à la connaissance des situations. Cette perspective invite à observer la pluralité des scènes où s'organisent et se produisent des savoirs sur l'environnement. En dépit de leurs prétentions, les sciences de l'univers et les sciences sociales sont loin en effet d'en avoir eu le monopole. Ainsi, au XIX^e^ siècle, dans un moment qui a précédé leur institutionnalisation académique, non seulement les préoccupations environnementales ont occupé une place centrale dans les débats publics, au travers de l'examen des pollutions, du métabolisme des villes, de l'acclimatation des corps notamment en contexte colonial, des systèmes climatiques et territoriaux, fluviaux et forestiers ; mais un large spectre d'acteurs concourait à ces débats, parmi lesquels les praticiens, les amateurs et les acteurs économiques. Par-delà les fondements dualistes de notre modernité et, peut-être avant tout par-delà une période de forte spécialisation disciplinaire et de confinement académique, on assiste à une nouvelle effervescence de production d'enquêtes auxquelles participe une nébuleuse d'acteurs, experts et praticiens, savants et amateurs, chercheurs et citoyens, etc.

Les expériences de recherche les plus prometteuses, autant chez les historiens que chez les anthropologues [58], se caractérisent par une attention commune aux formes d'action et à la place de l'enquête parmi elles. La continuité tracée entre action et enquête, qui engage une sortie des dualismes organisme/environnement, sujet/objet, le philosophe pragmatiste John Dewey en avait suggéré une voie, justement à partir de sa théorie systématique de l'enquête [59]. Indiquant qu'un

57 - *Ibid.*, p. 48-49.

58 - Voir notamment les travaux de Tim Ingold, qui s'intéresse aux pratiques d'*engagement*, du chasseur comme du chercheur, et opère un retour critique sur l'idée d'un *seuil* entre une sphère d'action et une sphère des relations sociales et des représentations culturelles : Tim INGOLD, « Human worlds are culturally constructed. Against the motion », *in* T. INGOLD (dir.), *Key debates in anthropology*, Londres, Routledge, 1996, p. 112-118 ; *Id.*, « Eight themes in anthropology of technology », *Social Analysis*, 4, 1997, p. 106-138 ; *Id.*, « Hunting and gathering as ways of perceiving the environment » et « Building, dwelling, living : How animals and people make themselves at home in the world », *The perception of the environment: Essays in livelihood, dwelling and skill*, Londres, Routledge, 2000, chap. 3 et 10.

59 - John DEWEY, *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, [1938] 1967. L'ouvrage du philosophe se présente comme un traité de logique, mais J. Dewey reconnaissait lui-même dans une lettre de 1949 qu'il aurait dû l'intituler « The theory of inquiry » : Georges DELEDALLE, « Présentation », *ibid.*, p. 11.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press

« organisme ne vit pas *dans* un environnement, il vit par le moyen d'un environnement [60] », il avait proposé de saisir la continuité des activités organiques et cognitives, précisément à partir de l'observation des pratiques de l'enquête. Toute entreprise de connaissance est suscitée par une difficulté, un doute, autant matériels qu'intellectuels, et l'enquête – qu'elle soit pratique, scientifique ou de sens commun – relève d'une même démarche, qui n'a d'autre but que de lever ce doute.

*Alice Ingold*

60 - *Ibid.*, p. 25-26 et 33-34.



https://doi.org/10.1017/S039526490000545X Published online by Cambridge University Press